

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je me renseignerai auprès du ministre des Communications sur ce sujet.

M. Hellyer: Le premier ministre pourrait-il aussi nous faire savoir si le gouvernement a étudié les conséquences de la hausse des taux d'intérêt sur les frais de production d'électricité et d'énergie au Canada et voudrait-il présenter en même temps à la Chambre les conclusions de ces études?

* * *

● (1510)

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LES CONTRAVENTIONS À LA LOI—DEMANDE D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Expansion économique régionale. Vu qu'après six ans la Société de développement du Cape-Breton n'a pas encore réalisé les objectifs de la mesure adoptée à la Chambre et appuyée à l'unanimité par deux comités parlementaires, le ministre prendrait-il des mesures pour donner l'ordre à Tom Kent, président de la Société d'appliquer les dispositions de l'article 18(a)(2) de la loi?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, comme le député et d'autres le savent, je n'ai pas cessé ces derniers mois de tout mettre en œuvre pour redresser ce que le député estime être des griefs légitimes, et, à mon avis, les progrès ont été considérables. Si le député peut nous proposer d'autres moyens d'améliorer la situation, il sait que je serai heureux de les étudier avec lui ou n'importe quel autre député.

M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond): J'aurais une question supplémentaire. Je sais que le ministre a fait preuve de bonne volonté et qu'on peut lui attribuer les progrès réalisés, mais Tom Kent a mis des bâtons dans les roues. Le ministre a, c'est vrai surmonté certains obstacles, mais a-t-il l'intention de demeurer passif et de laisser Tom Kent refuser aux veuves visées par l'article 18a)(2) ce qui leur a été attribué à bon droit par le Parlement du Canada en 1967? Six ans, c'est une trop longue attente. Je l'ai déjà dit à la Chambre: Tom Kent pourrait être accusé aux termes du Code criminel de ne pas avoir respecté une mesure législative adoptée par la Chambre. Le ministre peut agir à l'égard de Kent ou encore en vertu de la mesure; l'une ou l'autre formule me satisfera dans une certaine mesure.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Questions orales LES EXPOSITIONS

EXPO 74 À SPOKANE—LA PARTICIPATION DU CANADA— LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Randolph Harding (Kootenay-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la fin de juillet, le gouvernement a annoncé que le Canada allait se tenir à l'écart de toute participation à l'Expo 74 à Spokane mais aujourd'hui, nous avons appris qu'il avait changé d'avis et qu'il participera à l'Expo 74; je voudrais demander au ministre quelle sera la nature et l'importance de cette participation.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, lorsque le gouvernement a d'abord décidé de ne pas construire de pavillon, c'était en partie parce que la Colombie-Britannique et l'Alberta ne s'y intéressaient pas. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a changé d'attitude et il aménagera un parc. J'espère qu'il construira un pavillon dans ce parc, ce qui est à mon avis souhaitable à tous les points de vue.

M. Harding: Le gouvernement fédéral a-t-il retenu l'emplacement prévu à l'origine pour le stand du Canada et a-t-il eu des discussions avec les provinces au sujet du partage avec elles de cet emplacement pour qu'elles puissent avoir leurs propres stands provinciaux? Dans l'affirmative, avec quelles provinces?

M. Sharp: Comme je l'ai dit dans ma première réponse, monsieur l'Orateur, la Colombie-Britannique a changé d'attitude quant à sa participation et c'est pour cela que le gouvernement a voulu faciliter la participation du Canada et de la Colombie-Britannique. Nous avons étendu cette participation à l'Alberta, à la Saskatchewan et au Manitoba si ces provinces veulent s'installer sur le même emplacement. D'ailleurs, j'ai l'impression que les autorités de Spokane aimeraient créer un parc permanent, ce qui serait tout à l'honneur du Canada.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE AUX PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC LE QUÉBEC—ON RÉCLAME UNE DÉCLARATION

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné la gravité de la situation dans le domaine de la production alimentaire, et vu l'urgence d'utiliser tout notre sol arable, le ministre peut-il dire où en sont rendues les négociations avec le gouvernement du Québec relativement au programme de développement des petites fermes, et fera-t-il sous peu une déclaration à la Chambre à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons correspondu la semaine dernière au sujet des négociations. A mon avis, ma déclaration à la Chambre prouve que le Québec et notre gouvernement collaborent très intimement.